

3. FINALISATION 2025

3.6 Economie Sociale et Solidaire - Activité 2025 - signatures de conventions de partenariat microcrédit et micro épargne

RAPPORTEUR : Le Directeur Général

Le Conseil d'Orientation et de Surveillance est informé sur les conventions de micro crédits et micro épargne signées en 2024.

Au cours de l'année 2025, le Crédit Municipal de Nantes a conclu les conventions de partenariat suivantes :

- **Microcrédits et Micro Epargne**

- CCAS de Brest
- CCAS de Vitré
- Re-Pare
- Solidarauto 49
- Restos du Cœur 35
- ACSOFI
- CCAS de Loireauxence

Toutes les nouvelles conventions sont conclues pour une durée de 3 ans.

Les Membres du Conseil d'Orientation et de Surveillance sont invités à prendre acte de ces conventions.

NON TRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE

